

La gourde de Membertou

La gourde date de 1610 et c'est le seul objet connu qui associe directement Membertou à Port-Royal.

Historique

Au printemps de 1605, Pierre Dugua, sieur de Mons, Samuel de Champlain, Jean de Biencourt, sieur de Poutrincourt, et d'autres explorateurs établissent une colonie à Port-Royal en Acadie. Frappés par la beauté et le potentiel des lieux, ils

construisent une habitation. Les Mi'kmaq accueillent les Français et leur fournissent beaucoup d'aide.

Quand les colons de Port-Royal sont rappelés en France en 1607, ils laissent l'Habitation aux soins de Membertou. En 1610, le roi Henri IV autorise Poutrincourt à continuer ses activités de colonisation en Acadie à condition d'amener avec lui des missionnaires jésuites

pour évangéliser les Indiens.

Dessus - Musée Stewart, île Sainte-Hélène, Montréal (Québec)

Peu désireux d'avoir la présence des jésuites, Poutrincourt quitte Dieppe, en France, le 25 février 1610, n'amenant qu'un seul prêtre, l'abbé Jessé Fléché. À son arrivée à Port-Royal, Poutrincourt et ses hommes trouvent l'Habitation dans l'état où ils l'ont laissée.

Comme l'abbé Fléché ne comprend pas la langue mi'kmaw, Charles de Biencourt entreprend, à la demande de son père, d'enseigner le catéchisme aux Mi'kmaq. Peu de temps après, le 24 juin 1610,

> l'abbé Fléché baptise Membertou et 20 membres de sa famille.

Après son baptême, Membertou offre une gourde en cadeau à son parrain, Charles Robin, vicomte de Coulogne. Charles Robin avait fait partie de l'expédition de Poutrincourt et de Champlain en 1604. Il rapporte la gourde à Dieppe où on fait graver dessus les armoiries et des exploits de la famille

ainsi que des motifs décoratifs. La cour de France est informée du succès des conversions.

Description de la gourde

La gourde est ronde, brillante et de couleur

marron. Grâce à des poignées de chaque côté, elle peut être transportée suspendue autour du cou. Toute la surface de la gourde est couverte de très fines gravures en relief. Ce type de gravure était populaire en France à l'époque baroque (des années 1600 au milieu des années 1700).

Gravures

Les gravures sur la gourde sont divisées en

trois groupes principaux. Le premier groupe comprend des emblèmes de la royauté, notamment des armoiries et un écu (bouclier). Les armoiries seraient celles de la famille Robin. Un écu plus petit est suivi d'une phrase en latin *Prestant res non verba fidem* qui se traduit par « Croire aux actions et non aux paroles ». Le deuxième groupe illustre différents types de végétation, d'animaux et d'insectes tout autour de la gourde. Le troisième groupe montre des objets, notamment des drapeaux, des outils mi'kmaw, un tambour, un



Dessous - Musée Stewart, île Sainte-Hélène, Montréal (Québec)

contenant décoré, une petite maison, des lances et des canons. Voir les illustrations 1 et 2.)

Pertinence

Minutieusement gravée, la gourde de Membertou demeure la propriété de la famille Robin pendant des générations. Elle commémore un moment de l'exploration française en Mi'kma'ki. De façon plus importante, elle symbolise l'alliance entre les Mi'kmag, le grand chef Membertou, les Français et la famille Robin, de Dieppe, qui a

appuyé les premières expéditions en Acadie.

Remarque

La gourde de Membertou a été acquise il y a plusieurs décennies par la famille du comte de la Tour Fondue. La comtesse de la Tour Fondue était la fille et seule héritière du comte Robin de Coulogne, un descendant de Charles Robin, vicomte de Coulogne qui vint en Acadie en 1604 et en 1610.

Grâce à l'assistance du Sipekne'katik District Grand Council, la gourde de Membertou est exposée au Musée d'histoire naturelle, 1747, rue Summer à Halifax, du 21 juin, Journée nationale des Autochtones, jusqu'au mois d'octobre 2017



Sipekne'katik
District
Grand Council

